



CONCEPT DE FORMATION POSTGRADUEE SERVICE DE MEDECINE INTERNE

GENERALITES

1.1. CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT DE FORMATION

Le Service de Médecine Interne (SMI) fait partie du Département de Médecine Interne et Gériatrie (DMIG) du CHVR. Il travaille en étroite collaboration avec les autres services du DMIG (cardiologie, oncologie, pneumologie, néphrologie, neurologie, gériatrie, réhabilitation) et les services des Urgences, des Soins intensifs et soins continus

Le SMI assure les soins aux patients hospitalisés atteints de pathologies relevant de la médecine interne exceptés les patients hospitalisés en cardiologie, pneumologie, néphrologie et neurologie. Il assure également l'enseignement (formation pré graduée, post graduée et continue).

Le service comporte 4 unités de soins (H3, J1, F3 et C) comprenant environ 55 lits à Sion, 2 unités à Sierre avec 30 lits et 2 unités à Martigny de 44 lits totalisant 129 lits de médecine interne. L'équipe médicale est composée d'un médecin assistant par unité de 10-12 lits et d'un chef de clinique par unité de 20-24 lits. La supervision des unités est assurée par 4 médecins chefs pour les 85 lits de Sierre et Sion et 3 médecins chefs pour les 44 lits de Martigny.

Le nombre d'admissions annuelles (année 2015) est de 6'291 patients (Sion 2'948, Martigny 2'009, Sierre 1'334). Le SMI a également une activité ambulatoire se chargeant de la supervision des Urgences sur le site de Martigny (6'718 patients), de la permanence médicale sur le site de Sierre (3'600) et de l'hôpital de jour sur le site de Sion (300). Le site de Martigny se charge également de la supervision des soins continus.

Le SMI participe à la filière de formation appelée « filière médecine (HUG) » qui intègre 2 années de formation de médecine interne dans notre service et 2 années de formation au SMIG des HUG et une année de formation dans le service de Médecine de Premier Recours aux HUG. Chaque année, 2 à 4 médecins sont engagés par cette filière.

Le SMI participe également à la filière de formation appelée « cursus valaisan de médecin de premier recours » en engageant les médecins assistants (1-3 médecins assistants/an) pendant 2 ans dans le SMI, formation complétée par 1 année de chirurgie, 1 an en pédiatrie versus gynécologie, 1 an en gériatrie versus psychiatrie et 6 mois en cabinet.

Engagés dans le SMI, les médecins assistants participent aux rotations suivantes :

- Médecine interne et spécialités de cardiologie, néphrologie et pneumologie.
- Médecine aiguë : urgences et SMUR de Martigny, urgences de Sion, soins intensifs et soins continus de Sion, permanence de Sierre
- Médecine de réhabilitation et gériatrie : Martigny, Sierre ou Montana.

Département de médecine
interne et gériatrie

Service de médecine interne
T 027 603 42 90
T 027 603 40 00 Central
F 027 603 42 91
laurence.vocat@hopitalvs.ch

Secrétariat des rapports
d'hospitalisation

T 027 603 40 35
F 027 603 40 49

Prof. Pierre-Auguste Petignat
Médecin chef du service
p-a.petignat@hopitalvs.ch

Service de médecine interne

Dr Philippe Abbet
Médecin chef
Responsable du site de Martigny

Dr Hassene Attout
Médecin adjoint

Dr Luc Barberini
Médecin adjoint

Dr Judith Fournier
Médecin adjointe

Dr Niels Gobin
Médecin adjoint

Dr Romaine Pouget
Médecin cheffe

Division de gastro-entérologie

Dr Philippe Duroux
Médecin consultant

Dr Philippe Gaillard
Médecin consultant

Dr Philippe Hiroz
Médecin agréé

Dr Philippe Renard
Médecin chef

Le SMI offre ainsi 44 postes de médecins assistants en formation et engage environ 15 médecins assistants par an pour des durées de 1 à 3 ans, répartis ainsi :

- 23 postes à Sion (10 pour la médecine, 6 pour les urgences, 3 pour les soins intensifs et soins continus, 2 pour la cardiologie, 1 pour la néphrologie, 1 pour la pneumologie)
- 11 postes à Martigny (5 pour la médecine interne, 5 pour les urgences et le SMUR, 1 pour la gériatrie)
- 8 postes à Sierre (5 pour la médecine, 1 pour la permanence, 1 pour la gériatrie, 1 pour le service d'expertises médicales)
- 2 postes à Montana (CVP) pour la réhabilitation

Le SMI bénéficie d'une excellente infrastructure mettant à disposition, pour chaque médecin, un poste de travail informatisé, en lien avec le système d'information hospitalier, qui inclut un dossier patient informatisé (logiciel « Phoenix ») contenant les notes du médecin, les résultats des examens de laboratoire, l'accès direct aux examens radiologiques digitalisés et les rapports de consultations de spécialistes. La prescription des médicaments, des examens de laboratoires et des investigations, est également informatisée.

Le SMI bénéficie de nombreux spécialistes avec formation postgraduée de base en médecine interne qui sont appelés pour consultation spécialisée en cardiologie, gastro-entérologie, oncologie, néphrologie, neurologie, pneumologie, hématologie, immuno-allergologie, infectiologie.

1.2. EQUIPE MEDICALE

Les médecins cadres du SMI sont :

- Pr Pierre-Auguste Petignat, médecin-chef de service, site de Sion
- Dr Philippe Abbet, médecin-chef, responsable du site de Martigny
- Dr Luc Barberini, médecin-adjoint, responsable du site de Sierre
- Dr Niels Gobin, médecin-adjoint, site de Sion et Sierre
- Dr Hassene Attout, médecin-adjoint, site de Sion et Sierre
- Dr Romaine Pouget, médecin-chef, site de Martigny
- Dr Judith Fournier, médecin adjoint, site de Martigny

1.3. RECONNAISSANCE EN TANT QU'ETABLISSEMENT DE FORMATION

Le SMI est reconnu comme service A par la FMH.

2. POSTES DE FORMATION POST GRADUEE

2.1. TYPES DE POSTES / GROUPES CIBLES

2.1.1. Types de poste

Le SMI accueille en majorité des médecins assistants en 1^{ère} année de formation post-graduée mais également des médecins assistants ayant déjà accompli 1 à 2 années de formation dans un autre hôpital. Les assistants faisant partie de la « filière de médecine interne (HUG) » sont en 1^{ère} année de formation et ceux du « cursus valaisan de médecine de premier recours » en 2^e année de formation.

2.12. Groupe cible

Le SMI accueille prioritairement des candidats au FMH de médecine interne générale et aux différents FMH de spécialités de la médecine interne.

2.13. Rotation dans les domaines spécialisés

La durée habituelle de formation au SMI est de 2 à 3 ans.

La 1^{ère} année consiste en 6 mois de médecine interne dans les unités du SMI et 6 mois de rotation de réhabilitation-gériatrie.

La 2^{ème} et, cas échéant, la 3^{ème} année comprennent une rotation de 6 mois de médecine aiguë (soins intensifs ou urgences), une rotation de 3-6 mois aux urgences, une à 2 rotations de 3 mois dans un service de spécialités et le reste dans les unités du SMI.

Le plan de formation est individualisé dans la mesure du possible en fonction des intérêts du médecin assistant et de son projet professionnel (FMH de médecine interne en vue d'une installation ou d'une formation approfondie, tronc commun en vue d'une spécialité, pratique hospitalière ou hospitalo-universitaire). Il répond aux exigences de l'ISFM publiées en 2010 (Bauer et Hänggeli. Bull méd Suisses 2010 ; 91:1929).

2.2. RESPONSABLES DE LA FORMATION POSTGRADUEE

Les responsables de la formation postgraduée sont le médecin-chef de service et les médecins chefs ou adjoints des différents sites, cités plus haut. Ensemble, ils assument la responsabilité de:

- S'assurer que les objectifs de formation postgraduée soient couverts durant le passage des médecins assistants dans le SMI.
- Veiller à ce que les évaluations (Mini-CEX et DOPS) soient pratiquées régulièrement à l'issue de chaque rotation.
- Former les chefs de clinique à l'évaluation en milieu de travail et veiller à ce que les médecins assistants soient observés à l'aide des outils proposés par l'ISFM (Mini-CEX et DOPS).
- Suivre (mentoring) la progression de la formation des médecins assistants et être à leur disposition pour toute question relative à leur programme de formation postgraduée.
- S'assurer de la bonne tenue du log book des médecins assistants leur permettant de justifier leur parcours.
- Préparer les médecins assistants à l'examen FMH de médecine interne.
- Encadrer les médecins assistants pour la rédaction d'un article ou d'un poster dans une revue médicale ou un congrès de médecine

2.3. OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION POSTGRADUEE

La formation postgraduée est assurée conformément à l'article 3 du programme de formation postgraduée de spécialiste FMH en médecine interne générale du 1 janvier 2011.

2.4. CONCEPT DE FORMATION POSTGRADUEE

2.4.1. Introduction dans les établissements

Ce concept de formation postgraduée est introduit depuis 2014.

Des ajustements ont été rendus nécessaires par une nouvelle répartition d'activité sur les différents sites du CHVR.

2.4.2. Encadrement par des tuteurs

Les médecins assistants sont encadrés en première ligne par les chefs de clinique de médecine interne.

En seconde ligne, ils sont encadrés par les médecin-chefs ou médecins adjoint du service de médecine interne.

Les plans de formation sont discutés au minimum une fois par année avec chaque médecin assistant par le chef de service ou le responsable de site dans le cadre d'entretiens spécifiques.

2.4.3. Objectifs convenus :

Le programme de formation postgraduée du SMIG respecte également les exigences émises par l'Institut Suisse pour la Formation Médicale Post graduée et Continue, et prépare aux examens de fin de formation.

Ce plan de formation s'étend sur 3 ans en fonction de la formation postgraduée préalable et des suites de formations dans les différents hôpitaux universitaires, dans d'autres services comme les urgences, la gériatrie ou la psychiatrie.

2.4.4. Contenus de la formation

Voir programme détaillé ci-dessous.

2.4.5. Sessions de formation postgraduée

Voir programme détaillé ci-dessous.

2.4.6. Mesures de soutien à la formation

L'accès aux ressources de la littérature est assuré pour chaque médecin assistant dans tous les lieux de rotation, via Internet et par l'intermédiaire d'une bibliothèque qui contient l'accès libre à UpToDate®, les principales revues de médecine interne.

3. EVALUATION

3.1. EVALUATION DES MEDECINS ASSISTANTS

Comme mentionné au point 2.4.2., les médecins assistants sont vus au minimum une fois par an par un médecin chef ou médecin adjoint du service, afin de discuter de leur plan de formation.

Les médecins assistants sont également évalués au cours d'un entretien à l'issue de chaque rotation, soit tous les 3-6 mois, par le chef de clinique et/ou le responsable du service dans lequel ils ont effectué leur rotation, au moyen d'un formulaire contenant des rubriques précises (connaissances, compétences et attitude, évaluation globale).

Le certificat d'évaluation de la FMH (via le e-log book) est également validé par le chef de service à l'issue de chaque année, sur la base des évaluations mentionnées précédemment.

3.2. EVALUATION DE LA FORMATION PAR LES MEDECINS ASSISTANTS

Les médecins assistants remplissent le formulaire d'évaluation qui leur est délivré par la FMH.

Les médecins assistants mentionnent lors de leur entretien annuel du plan de formation leur évaluation des rotations effectuées afin d'éventuelles corrections puissent être effectuées par les différents responsables des services qui offrent ces rotations.

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION POSTGRADUEE

Service de médecine interne

La formation postgraduée, conformément à l'article 3 du programme de formation postgraduée de spécialiste FMH en médecine interne, est assurée :

- 1) par la formation clinique
 - dans les unités de soins, par la prise en charge des patients présentant des pathologies aiguës ou chroniques, sous supervision des médecins cadres du SMI
 - dans les diverses rotations au sein des services de spécialités du CHVR
- 2) par la formation théorique
 - colloques et cours organisés dans le cadre du SMI

1. FORMATION CLINIQUE

Les médecins assistants du SMI, sont engagés en règle générale pour 2 à 3 ans, en fonction de leurs expériences préalables et de leur plan de formation. Ils suivent un plan de formation clinique qui est basé d'une part, sur l'apprentissage des différents secteurs de soins et d'autre part, sur les nécessités du service de couvrir chacun des postes. La priorité est mise sur la formation en médecine interne générale faite dans les unités de soins du SMI.

1.1. Programme standard

Etape de formation	Rotation	Durée
Première année :	Unités de médecine interne - Travail de nuit Médecine de réhabilitation / Gériatrie Urgences	3 à 6 mois - 1 à 2 x3 sem. 3 à 6 mois 3 mois
Deuxième année	Unités de médecine interne - Travail de nuit Urgences ou soins intensifs Spécialité de médecine	3 à 6 mois - 1 à 2 x 3 sem. 3 à 6 mois 3 à 6 mois
Troisième année	Unités de médecine interne - Travail de nuit Urgences ou soins intensifs Spécialité de médecine	3 à 6 mois - 1 à 2 x 3 sem. 3 à 6 mois 3 à 6 mois

1.2. Rotations disponibles

Rotations	Total	Sion	Sierre	Martigny	Montana	Durée
Médecine interne	15	8	4	3	-	3 mois
Cardiologie	2	2	-	-	-	3 mois
Néphrologie	1	1	-	-	-	3 mois
Pneumologie	1	1	-	-	-	3 mois
Urgences	12	6	1	5	-	3 mois
Soins intensifs/continus	4	3	-	1	-	3-6 mois
Gériatrie	2	-	1	1	-	3 mois
Réhabilitation	2				2	3-6 mois
Expertise	1	-	1	-	-	3 mois
Remplacement (Vac)	4	2	1	1		
TOTAL	44	23	8	11	2	

Pour l'année de formation en ambulatoire exigée par le FMH, le médecin assistant peut dans le cadre du « cursus valaisan de médecine de premier recours » être engagé pendant 6 mois dans un cabinet médical affilié ou éventuellement être engagé 6 mois par le service des urgences de l'hôpital de Sion.

1.3. Rotation aux urgences

Le SMI participe à l'activité du service des urgences par l'intermédiaire de rotations dans le service des Urgences dont les objectifs sont :

- Evaluer et stabiliser le patient (médecine de la première heure) présentant une pathologie de médecine interne ou chirurgie.
- Pratiquer les investigations nécessaires à l'instauration d'un traitement et/ou aux décisions d'orientation du patient.
- Recourir à une compétence spécialisée (consultant/plateau technique) selon le besoin du patient.
- Orienter le patient en fonction de son diagnostic et son état clinique (retour à domicile), Soins intensifs, SMI, Cardiologie, Néphrologie, Neurologie, Pneumologie, Gériatrie et réhabilitation.
- Assurer un flux continu entre le service des urgences et les unités d'hospitalisation.

A l'issue d'une rotation de 3 mois dans l'unité, les internes doivent prioritairement:

- Acquérir une expertise et une indépendance dans la prise en charge diagnostique (diagnostic différentiel, utilisation des tests) des principaux motifs de consultation rencontrés dans un centre d'urgence, notamment douleur thoracique, dyspnée, malaise avec ou sans perte de connaissance, céphalées, douleur lombaires et lombosciatalgies, coma et troubles de l'état de conscience, troubles neurologiques moteurs ou sensitifs récents, douleurs abdominales, traumatismes.
- Maîtriser la prise en charge thérapeutique immédiate (les premières heures...) des pathologies les plus courantes ; infarctus du myocarde et syndromes coronariens aigus, insuffisance cardiaque gauche et oedème aigu du poumon, décompensation aiguë d'un BPCO, intoxication médicamenteuse (volontaire ou non), AVC/AIT, crise d'asthme, décompensation diabétique, maladie thromboembolique veineuse, troubles métaboliques, insuffisance rénale aiguë, sepsis et infection grave (méningite...), appendicite, diverticulite, colite néphrétique, traumatismes.
- Reconnaître les signes de gravité des situations cliniques dont quelques unes sont mentionnées ci-dessus et les indications à une admission en milieu de soins aigus.
- Savoir gérer, hiérarchiser et anticiper les prises de décisions de plusieurs cas cliniques simultanément.
- Savoir reconnaître les situations de détresse psycho-sociales nécessitant une prise en charge spécifique.
- Connaître et collaborer avec les différents partenaires intra et extrahospitaliers (réseau de soins) du service d'urgences.
- Savoir travailler en équipe et développer un esprit de collaboration avec tous les intervenants d'un service d'accueil et d'urgence (infirmier(e) spécialiste, infirmier(e) de santé publique, psychiatre, gériatre, chirurgien...)
- Maîtriser l'indication et la réalisation de gestes techniques en urgence (utilisation d'un défibrillateur et d'un pacemaker externe, ponction lombaire, ponction pleurale, ponction d'ascite)

2. FORMATION THEORIQUE

2.1. Colloques dans le cadre du service de médecine interne :

- Les **Lundis** de 8h15 à 9h00 (visioconférence entre Sion et Sierre)
Journal Club, programme de formation sur 12 mois permettant la lecture critique d'article originaux, de l'étude de cohorte aux essais randomisés contrôlé et aux méta-analyses avec des articles d'actualités tirés de la littérature médicale.
- Les **Mardis** de 8h15 à 9h00 (visioconférence entre Sion et Sierre)
Formation continue des médecins assistants
Programme de formation se déroulant sur deux ans consistant en des colloques avec des présentations sur les différents thèmes des spécialités de médecine interne mais également de gériatrie, psychiatrie, d'imageries...
- Les **Mardis** de 8h15 à 9h00 (Martigny)
Formation continue des médecins assistants
Programme de formation basé sur des thèmes choisis de médecine interne présenté par les cadres de médecine et les équipes soignantes (physio, diététiciennes, soins palliatifs) se déroulant sur 1 an.
- Les **Mercredis** de 7h30 à 8h30 à Sion
Programme de formation continue organisé avec et pour les médecins de premier recours sur des thèmes de médecine interne général, validée comme formation continue pour les médecins de premier recours (par l'intermédiaire de la Société Médicale du Valais)
- Les **Mercredis** de 8h15 à 9h00 à Martigny
Programme de formation continue organisé par les cadres des urgences sur les attitudes diagnostiques, thérapeutiques liées à l'activité des urgences et du SMUR.
- Les **Jeudis** de 7h00 à 8h00 à Martigny
Programme de formation continue organisé avec et pour les médecins de premier recours sur des thèmes de médecine interne général, validée comme formation continue pour les médecins de premier recours (par l'intermédiaire de la Société Médicale du Valais).
- Les **Jeudis** de 8h15 à 9h00 (en visioconférence entre Sion et Sierre)
Programme de formation continue organisé par le service de médecine interne en alternance :
 - Présentation de cas cliniques 1/- intervention d'experts (1x/2 sem)
 - Colloque interactif de raisonnement clinique (1x/2 sem)
- Les **Vendredis** de 8h15 à 9h00 (en visioconférence entre Sion et Sierre)
Programme de formation continue organisé par le service de médecine interne en alternance :
 - Présentation de cas cliniques 1/- intervention d'experts (1x/2 sem)
 - Colloque interactif de raisonnement clinique (1x/2 sem)
 - Colloque d'éthique (1x/3 mois)
- Les **Vendredis** de 8h15 à 9h00 à Martigny
Journal Club, programme de formation sur 12 mois permettant la lecture critique d'article originaux, de l'étude de cohorte aux essais randomisés contrôlé et aux méta-analyses avec des articles d'actualités tirés de la littérature médicale.
- Les **colloques d'imagerie** du lundi au vendredi de 14h30 à 15h00 à Sion, de 16 à 16h30 à Sierre et le lundi matin à Martigny de 8h15 à 8h45 ainsi que du lundi au vendredi de 16h00 à 16h30
Présentation des images du jour destinée aux médecins assistants du SMI : interprétation et sémilogie de l'imagerie, stratégie diagnostique.
Une image par semaine avec commentaire didactique.
Possibilité de présentation de cas complexes et discussion de l'imagerie

2.2. Colloques de formation en médecine dans le cadre du Département de Médecine interne, Réhabilitation et Gériatrie des HUG

- Les mercredis de 13h00 à 13h45 en visioconférence disponible des 3 sites

2.3. Colloques de formation en médecine interne générale dans le cadre de la formation continue organisée pour les médecins de premier recours du valais romand

- 5-6 jeudis après-midis de formation continue par an (à Sion et Martigny)
Programme organisé avec et pour les médecins de premier recours avec des présentations courtes de 30 minutes et des ateliers de formation de 50 minutes et une présentation finale de 45 minutes sur des thèmes de médecine interne générale.

Sion, le 3 mai 2016, PAP
